



► LE MOT DU PRÉSIDENT

Faut-il encore parler de la Politique bioalimentaire présentée par le gouvernement du Québec le 6 avril dernier? Tout citoyen attentif en a pris connaissance par les informations transmises dans les médias.

Représentant le secteur des plantes fourragères, le CQPF a été impliqué tardivement dans la démarche de consultation. Les fonctionnaires responsables de notre secteur au MAPAQ ont réussi à intégrer les plantes fourragères à la table filière des grains. Cela signifie que le président du CQPF a été invité aux rencontres préparatoires ou de suivi. J'étais donc présent à la Ferme Quin, à L'Île Perrot, le 6 avril lorsque monsieur Couillard, appuyé de quatre ministres, a dévoilé la Politique bioalimentaire 2018-2025.

Outre les quatre grandes priorités retenues, j'ai compris que c'est un projet qui vise à comprendre les demandes des consommateurs. L'industrie agroalimentaire est appelée à fournir les produits ou les services réclamés tout en s'assurant de respecter l'innocuité des aliments ainsi que les normes environnementales et de bien-être animal. En fait, nous nous acquittons déjà de ces divers mandats. Il est question d'impliquer davantage la chaîne de production des aliments dans le but d'amener nos concitoyens à manger mieux pour améliorer leur niveau de santé.

Où se situent les plantes fourragères dans cette vaste démarche? Comme d'habitude, à nulle part

en particulier, on ne trouve à ce stade-ci un ou des programmes définis pour atteindre les objectifs que notre secteur a retenus dans notre dernière planification stratégique. Par contre, dans les grandes cibles comme l'augmentation des exportations, l'occupation dynamique des territoires, la protection et la valorisation des ressources naturelles (eau, air, sol), le respect du bien-être animal, le doublement des superficies en cultures biologiques et la qualité des aliments, les acteurs avertis et intéressés par ces développements entrevoient un brillant avenir pour la production fourragère et bio-industrielle.

En résumé, pour notre secteur, il faut se permettre d'avoir une vision de développement, saisir les opportunités, comprendre les divers programmes, mettre en place le pôle d'expertise et s'assurer qu'il répond à nos attentes, et accompagner les entrepreneurs qui développent le commerce des divers produits fourragers ou de plantes bio-industrielles. Si rien n'est gagné d'avance, les résultats seront à la hauteur des efforts que nous y aurons consacrés.

Le nombre de membres payant leur cotisation au CQPF demeure un défi. Votre conseil d'administration en fait une priorité pour l'exercice en cours. Chaque membre convaincu est capable d'en convaincre un autre.

Bonne saison!

Alphonse Pittet

Président du Conseil québécois des plantes fourragères

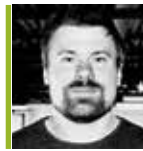
MEMBRES DU ▶ CONSEIL D'ADMINISTRATION



Alphonse Pittet,
producteur laitier
Président
La Ferme Pittet Inc.



Christian Duchesneau, agr.
Vice-Président
SynAgri



Maxime Leduc, Ph. D., agr.
Vice-Président
Valacta



Jean-François Lemay, agr.
La Coop fédérée



**Martine Giguère, agr.,
MBA**
Agro-Bio Contrôle inc.



Caroline Halde, Ph. D., agr.
Trésorière
Université Laval



Huguelle Martel, agr.
MAPAQ



Luc Normadin
Norfoin inc.



Laurent Bousquet
Producteurs de céréales



Pour joindre le secrétariat du CQPF : 8550, avenue Émilien-Letarte (Québec) J2R 0A3 • info@cqpf.ca • Tél. : 450 253-2476

Devenez un partenaire corporatif du CQPF!

Les résultats financiers du CQPF ont fait ressortir l'importance des partenaires du secteur et de leur appui à l'organisation afin de permettre la réalisation d'initiatives structurantes pour le secteur. Nous vous encourageons à profiter de notre plan de visibilité disponible en ligne et à nous contacter pour plus de détails : <http://www.cqpf.ca/images/CQPF/adhesion/Formulaire-adhesion-corporative-2018.pdf>

Je deviens membre

Vous désirez renouveler votre adhésion comme membre du CQPF. Rien de plus simple avec l'option de paiement de cotisation en ligne <http://www.cqpf.ca/>.

Vous pouvez aussi remplir le formulaire suivant et nous le faire parvenir par la poste ou remplissez-le en ligne à l'adresse suivante : http://www.cqpf.ca/images/CQPF/adhesion/CQPF_formulaire_adhesion-MI-2018.pdf

Prénom et nom : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

- Je ne désire pas faire partie du bottin des membres en ligne sur le site du CQPF.
- Inscription comme membre individuel du CQPF pour 2018.

30,00 \$, taxes comprises (26,09 \$ plus 1,30 \$ de TPS et 2,60 \$ de TVQ)
TPS: 87601 5934 RT0001; TVQ: 1201051068

Faire un chèque au montant total à l'ordre du CQPF. Envoyez cette fiche complétée avec votre paiement à :
8550, avenue Émilien-Letarte, Saint-Hyacinthe (Québec) J2R 0A3

► DES NOUVELLES DU CQPF

Le conseil d'administration du CQPF en 2018

Profitant de la révision des règlements généraux du CQPF en 2012, les membres ont accepté de créer un comité de nomination. Son rôle est de proposer aux membres réunis en assemblée générale annuelle des personnes compétentes et intéressées à occuper les divers postes à combler pour former le conseil d'administration.

Aidé de Georges Chaussé et Doris Pellerin, Germain Lefebvre en est le président. Lors de notre assemblée générale tenue le 15 février 2018, Germain Lefebvre nous a proposé les recommandations de son comité. Le mandat était échu pour quatre postes, tandis que deux autres administrateurs quittaient à mi-mandat. Le nombre de candidats étant égal aux sièges à combler, les personnes suivantes ont été déclarées élues :

- Huguette Martel, OSBL représentant le MAPAQ
- Laurent Bousquet, OBL en général
- Maxime Leduc, OSBL en général
- Alphonse Pittet, producteur (animal)
- Jean-François Lemay, OBL animal, termine le mandat de Guy Forand
- Luc Normandin, producteur foin de commerce, termine le mandat de Denis Riverin

Le 27 mars dernier avait lieu la première rencontre du nouveau conseil d'administration. Nous avons nommé les personnes suivantes pour agir à titre d'officiers durant l'exercice 2018 :

- Alphonse Pittet, président
- Christian Duchesneau, vice-président
- Maxime Leduc, deuxième vice-président
- Caroline Halde, trésorière
- Martine Giguère, trésorière par intérim jusqu'au retour de Caroline Halde

Chacune, chacun de nous est membre d'un ou plusieurs des comités suivants : Communication, Suivi au plan stratégique, Suivi du pôle d'expertise, Journée à foin, Finances, Site Web et Foin de commerce. Nathalie Gentesse, Audrey Mailloux, Marie-Noëlle Thivierge et René Morissette partagent également leur expertise pour des mandats bien précis. Les membres du comité de nomination ont accepté de renouveler leur mandat. Les vérificatrices externes sont Annie Claessens et Marie-Noëlle Thivierge.

Présentation des nouveaux membres du conseil d'administration



Jean-François Lemay est diplômé en Bio-Agronomie (zootechnie) de l'Université Laval en 1997. Il a commencé sa carrière dans la région de Portneuf comme expert-conseil spécialisé en production laitière et végétale pour le mouvement coopératif. Puis, au début de l'an 2000, il revient au bercail dans la région de Lotbinière

comme expert-conseil laitier-végétal pour la coopérative de Parisville où il y travaille pendant 12 ans. Depuis l'été 2012, il occupe le poste de conseiller spécialisé ruminant à La Coop fédérée avec comme mandat un volet en production végétale. Son rôle est d'accompagner et de soutenir les anciens et les nouveaux experts-conseils dans leur quotidien ainsi que de fortifier leurs connaissances. De plus, monsieur Lemay harmonise le discours et le développement des productions végétales et animales au sein de son entreprise. Pas besoin de vous dire qu'il a les plantes fourragères à cœur !

► DES NOUVELLES DU CQPF



Ayant complété son doctorat en sciences animales et étant lui-même copropriétaire d'une ferme ovine dans les Laurentides où il a grandi, **Maxime Leduc** est pleinement conscient de la réalité des agriculteurs, en particulier des difficultés qu'ils rencontrent. En tant que jeune chercheur postdoctoral à l'Université McGill (Bien-être animal en production laitière)

et Valacta (Systèmes fourragers), il s'intéresse au développement de solutions innovantes qui allient la science et le travail sur le terrain. Il souhaite ainsi fournir aux producteurs des outils adaptés et efficaces qui favoriseront la croissance de leur entreprise.



Producteur de céréales et de soya à La Présentation en Montérégie Ouest, **Laurent Bousquet** est intéressé par les plantes fourragères pour leur capacité à contrer la détérioration des sols lourds exploités de façon intensive ainsi que par la recherche d'une filière intéressante de mise en marché de cette production pour une exploitation

comme la sienne. Produire du foin de commerce de qualité sur des sols aménagés dans le style des grandes cultures et réussir sa commercialisation, voire atteindre une rentabilité acceptable, sont des éléments nécessaires à la promotion de cette culture peu exploitée sur les fermes dites sans production animale du sud-ouest du Québec.

Luc Normandin est producteur de foin de commerce. Il a toujours produit du foin. Au départ, c'était pour nourrir son troupeau laitier. En 2000, il a vendu ses vaches et son quota et il s'est lancé dans la production de foin de commerce. En 2013, ses fils se sont joints à lui et ils ont créé la compagnie Norfoin Inc. Ils augmentent leur volume de vente de foin de commerce année après année. Ils rencontrent cependant des problèmes d'approvisionnement en foin de qualité du Québec et la culture du foin se fait de plus en plus rare. Voilà pourquoi il a décidé de s'impliquer au sein du Forum québécois du foin de commerce. Depuis l'an dernier, il est le responsable du Forum québécois du foin de commerce et depuis février, il est membre du conseil d'administration du CQPF.



*EX*TRAIRE
LE LAIT DES
FOURRAGES



Le savoir-faire

Belisle en nutrition animale

1 800 361-7082 • www.belisle.net



► DES NOUVELLES DU CQPF

Planification stratégique 2018-2022

Baisse du nombre d'entreprises agricoles produisant des fourrages, recul de la superficie totale consacrée aux plantes fourragères, rendement plutôt faible en moyenne et fluctuant au rythme des conditions climatiques, troupeau de vaches laitières en baisse avec une remontée significative, suivant ainsi l'augmentation du droit de produire dans le secteur laitier, baisse drastique du nombre de vaches de boucherie, affectant l'exploitation de terres souvent marginales, remontée spectaculaire des revenus tirés de la vente de foin commercial et autres produits connexes. C'est grossièrement le portrait du secteur des plantes fourragères et bio-industrielles pérennes.

Disponible sur le site Agri-Réseau entre autres, toute personne intéressée peut en apprendre davantage en téléchargeant le document résumant la planification stratégique du secteur québécois des plantes fourragères 2018 - 2022. En collaboration avec les divers acteurs du secteur, les membres du conseil d'administration du CQPF ont officiellement livré le document lors de l'assemblée annuelle du Conseil québécois des plantes fourragères (CQPF), le 15 février dernier.

Dans le but de dynamiser l'ensemble du secteur, les auteurs proposent plusieurs avenues, dont la création d'un pôle d'expertise en plantes fourragères. Évidemment, il reste encore beaucoup à accomplir avant de pouvoir



bénéficier des résultats concrets du futur pôle. Par contre, l'objectif étant de rendre le pôle opérationnel avant la fin de 2018, un groupe de travail s'est déjà mis à l'œuvre pour assurer la poursuite de ce projet.

Des objectifs ambitieux pour répondre à des besoins immenses. Certains sont convaincus qu'il faut relancer un réseau d'essais répondant aux exigences actuelles, qu'il faut profiter de la croissance du marché du foin sec de haute qualité pour développer des centres de conditionnement où l'on pourra sécher, trier, classer, organiser l'expédition des différents lots, qu'il faut poursuivre le développement de fourrage de qualité pour alimenter les troupeaux et finalement mettre à profit, pour le secteur, les développements

éventuels dans la bio-industrie et l'environnement.

Le 6 avril dernier, monsieur Philippe Couillard, notre premier ministre, rendait publique la première Politique bioalimentaire du Québec. Ayant participé aux divers travaux préparatoires à cet exercice, nous avons la conviction que les plantes fourragères s'inscrivent naturellement dans plusieurs axes de développement du secteur agroalimentaire.

Je souhaite donc que la récolte 2018 soit bonne dans les champs, à la hauteur des efforts et de l'ambition que tant de personnes impliquées dans le secteur des plantes fourragères déploient avec passion.

Alphonse Pittet, président du CQPF

► CHRONIQUE CHAMP LIBRE

Les externalités positives

Des quatre grands axes de la toute récente Politique bioalimentaire 2018-2025, il y en a au moins deux qui interpellent le secteur des plantes fourragères pérennes : le respect de l'environnement et le développement du territoire¹. Alors que pour ce dernier axe les plantes fourragères peuvent jouer un rôle certain, nous pouvons très bien inclure dans le premier la conservation du patrimoine sol et la qualité de l'eau. Ce n'est pas la première fois que l'on reconnaît le secteur des plantes fourragères comme faisant partie de la solution dans ces énoncés politiques. Est-ce que cette fois sera la bonne?

Les cultures de couverture, ces mal-aimées

Dans un récent article du Progressive Forage², Mark Boggess, directeur du U.S. Dairy Research Center, relève la même dichotomie chez nos voisins du sud entre le discours et la réalité. Il décrit que sur des centaines de kilomètres de route, du Wisconsin à l'Iowa, il n'a vu aucun champ avec des cultures de couverture et à peine quelques champs de luzerne. Mark Boggess se pose la question suivante : Avec tout l'intérêt et toute l'énergie investie dans les plantes de couverture et plantes pérennes, pourquoi si peu de résultats? Il énumère une liste de raisons (ou d'excuses) parmi celles-ci : ça coûte trop cher selon mon banquier. Tout le monde reconnaît les bénéfices associés aux plantes pérennes jusqu'au moment d'en assumer le coût, constate-t-il. Pourtant, les chercheurs de l'Agricultural Research Service (ARS) ont déterminé que les pertes de sols dans les systèmes de cultures annuelles sont en moyenne de 1 kg de sol pour chaque kg de maïs produit. Ainsi sur 100 ha, c'est 1200 tonnes de terre qui sont perdues. Combien ces pertes valent-elles? La réponse n'est pas simple. Dans l'article, Mark Boggess dresse la liste d'une série de bénéfices déjà quantifiés autant pour la productivité des sols

que pour l'environnement. Mais quel est le coût économique et quelle est la valeur pour l'écosystème? Pour établir cette valeur, les chercheurs de l'ARS ont entrepris un vaste projet pour soutenir les avantages économiques et environnementaux des cultures de couverture : *The dairy grand challenge project*.

Reconnaître et soutenir une agriculture durable et innovante

Dans ma dernière chronique Champ libre³, j'utilisais les arguments de Pigou qui suggère de reconnaître par des politiques fiscales les externalités positives bénéfiques pour la société en générale, mais qui entraîne un coût pour l'entrepreneur. C'est intéressant de voir que Mark Boggess identifie la question économique comme une des principales raisons du faible taux d'adoption par les producteurs des cultures de couvertures pérennes. Il y a un coût immédiat pour l'entrepreneur alors que le bénéfice revient à la société, et ce, à long terme. Est-il nécessaire de rappeler que Godbout dans son rapport sur la fiscalité en 2015 suggérait une réforme écofiscale en tenant compte des externalités – positives ou négatives – dans la politique fiscale provinciale? Il y a de l'espoir. Dans le Plan économique du Québec (budget 2018-2019) on retrouve à la page 33 : Encourager les pratiques responsables pour la santé des sols entre autres par — l'adoption de pratiques bénéfiques pour maintenir la qualité du sol et de l'eau.⁴

La santé des Québécois, le thème central de la Politique bioalimentaire, commence par la santé des ressources sols et de l'eau, par des producteurs et des communautés en santé...financière. Les plantes pérennes font partie de la solution, il importe de soutenir ce secteur.

Germain Lefebvre, agr.

¹ Le Devoir, 7/8 avril 2018, PPA3.

² Why are cover crops not the answer-yet? Progressive Forage, March 1, 2018.

³ Reconnaître et soutenir une agriculture durable et innovante, Écho fourrager, 2015, No 2.

⁴ http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2018-2019/fr/documents/Bioalimentaire_1819.pdf

► ENSILAGE DE LUZERNE

10-5-0 le nouveau 20-30-40 de l'ensilage de luzerne

Pendant de nombreuses années, un ensilage de luzerne de qualité se traduisait comme suit : un ensilage contenant plus de 20 % de protéines brutes (PB), moins de 30 % de fibres ADF et moins de 40 % de fibres NDF. Ces trois chiffres en disent long sur la maturité de la plante à la récolte et représentaient un objectif à atteindre pour le producteur afin de fournir des fourrages de qualité à ses animaux. Cependant, ces valeurs ne nous permettent pas de savoir ce qui s'est passé après la récolte, soit pendant la période de fermentation et au moment de la reprise.

D'où la raison du nouveau modèle 10-5-0... Tout comme le modèle 20-30-40, cette suite de chiffres représente un aide-mémoire facile pour se rappeler des valeurs-cibles ou paramètres à atteindre pour une bonne évaluation du processus de fermentation :

- Moins de 10 % de PB liée à la fibre ADF (PB-ADF, % PB). Les valeurs-cibles pour les différents types d'ensilage sont présentées au Tableau 1. Un pourcentage supérieur à 10 % indique que l'ensilage a chauffé dû à la présence d'oxygène lors de l'entreposage ou à la reprise. Il faut porter une attention particulière aux unités [% de matière sèche (MS) vs % PB].
- Un pH inférieur 5. Cette cible permet, entre autres, de réduire la protéolyse dans l'ensilage, réduisant ainsi la concentration d'azote non protéique. Un pH supérieur à 5 peut entraîner la croissance des clostridies, bactéries responsables de la production de l'acide butyrique.
- 0 % d'acide butyrique. L'acide butyrique donne une odeur rancie à l'ensilage. Lorsque la concentration en acide butyrique excède 0,5 % MS, il faut réduire les quantités de ces ensilages dans la ration afin d'éviter des problèmes de santé (acétonémie) chez les animaux.

Comme démontré dans le Tableau 2, cet aide-mémoire technique fonctionne pour les ensilages de graminées et de légumineuses ensilés à des teneurs en MS adéquates selon le type d'entreposage (Tableau 1). Cependant, pour l'ensilage de maïs, la concentration optimale de PB-ADF se situe entre 11 et 15 % PB et le pH optimal entre 3,8 et 4,2. Lorsque ces paramètres ne sont pas atteints au moment de la fermentation, l'entreprise se met à risque d'augmenter ses coûts de production à la suite d'une augmentation des pertes de MS dans le silo et de la baisse de la valeur nutritive des fourrages servis. La différence entre une bonne et une mauvaise conservation des fourrages se résume souvent à quelques paramètres essentiels à respecter au moment de la récolte et de l'entreposage :

- Teneur en matière sèche optimale selon le type d'entreposage (Tableau 1);
- Longueur de hachage de la fibre;
- Compaction adéquate de l'ensilage;
- Limiter rapidement le contact avec l'oxygène et préserver les conditions anaérobiques en tout temps;
- Avoir un système de reprise des ensilages qui minimise le contact avec l'oxygène selon le type d'entreposage utilisé.

Il est possible de trouver plus d'informations sur ces cinq éléments-clés dans le *Guide interactif sur l'interprétation des analyses d'ensilages*, disponible sur la page web de Valacta, [ici](#)¹. Dorénavant, lorsque vous prendrez connaissance de votre prochain rapport d'analyse de fourrages, n'hésitez pas à utiliser le modèle 10-5-0 pour l'interpréter. Vous serez ainsi en mesure de savoir si la gestion de vos fourrages est optimale. Si votre entreprise fait face à certains défis en ce qui a trait à la conservation des ensilages, n'hésitez pas à faire appel à nos conseillers. Ils pourront vous rencontrer afin d'évaluer vos pratiques et vous aider à améliorer la qualité de vos ensilages.

¹ Ce projet a été rendu possible grâce à un financement obtenu auprès du MAPAQ (Cultivons l'avenir 2) dans le cadre du programme PAOSCA (Programme d'appui à l'offre des services-conseils agricoles).

► ENSILAGE DE LUZERNE (SUITE)

TABLEAU 1 TENEUR EN MATIÈRE SÈCHE À VISER POUR UNE CONSERVATION OPTIMALE DES ENSILAGES.

| Système d'entreposage | Matière sèche idéale (%) | Commentaires |
|--|--------------------------|--|
| Silo vertical à vidange par le haut | 30-45 | La grosseur du silo (diamètre et hauteur) influence la MS à viser. Plus le silo est gros, plus le % de MS doit être élevé. |
| Silo vertical à vidange par le bas | 40-60 | |
| Silo horizontal avec murs (bunker) | 30-40 | Une herbe plus sèche exige plus de compaction. |
| Silo meule | 30-35 | |
| Silo tube | 30-45 | |
| Grosses balles enrobées (rectangulaires ou rondes) | 40-60 | Il est possible d'enrober des fourrages à plus de 60 % de MS. Il faut prévenir l'entrée d'air pendant l'entreposage et alimenter rapidement après l'ouverture du silo. |

Source : Guide interactif sur l'interprétation des analyses d'ensilages, Valacta 2017

TABLEAU 2 VALEUR DE BALISE ET DE RECOMMANDATION POUR L'ENSILAGE DE GRAMINÉES, DE LÉGUMINEUSES ET DE MAÏS, POUR LA PROTÉINE BRUTE LIÉE À LA FIBRE ADF (PB-ADF ; % PB), LE PH ET L'ACIDE BUTYRIQUE (% MS).

| Paramètres | Type d'ensilage | | |
|----------------------------|-----------------|---------------|---------------|
| | Graminées | Légumineuses | Maïs |
| PB-ADF (% PB) ¹ | 8 à 13 | 7 à 12 | 11 à 15 |
| pH | 4,5 à 5,3 | 4,4 à 5,3 | 3,9 à 4,2 |
| Acide butyrique (% MS) | Inférieur 0,3 | Inférieur 0,3 | Inférieur 0,3 |

¹ La protéine brute liée à l'ADF peut être présentée sous différentes abréviations selon le laboratoire : ADF-N (% PB), ADF_N (% PB), PB-ADF (% PB). Attention aux unités % MS vs % PB.

Source : Guide interactif sur l'interprétation des analyses d'ensilages, Valacta 2017

Maxime Leduc, Agr., Ph.D, stagiaire postdoctoral
Systèmes fourragers, R et D, Valacta

Le **savoirlaitier**
à votre portée

CENTRE D'EXPERTISE EN
PRODUCTION LAITIÈRE

1-800-BON LAIT

WWW.VALACTA.COM



► FORMATION

Des formations et des formateurs dans le domaine des plantes fourragères de grande qualité. Une grande participation.

En collaboration avec Valacta, la Coordination services-conseils (CSC) a organisé neuf activités de formation dans le domaine des plantes fourragères. De juillet 2017 à janvier 2018, cent soixante-douze conseillers ont participé à ces activités sous forme de formations théoriques et d'ateliers au champ.

Trois séries de formations ont été offertes. Une première série de trois formations théoriques intitulées « Régie et production des plantes fourragères » a été offerte par M. Robert Berthiaume (Ph. D.) à Saint-Hyacinthe, à Sainte-Marie et en webinaire. Soixante-dix-neuf conseillers s'y sont inscrits. Les sujets tels que le choix des espèces, leurs caractéristiques et les mélanges, les stades de coupe en relation avec le rendement et la pérennité et la fertilisation ont été traités. Cette activité comprenait aussi une introduction sur l'analyse de fourrage afin de faire un lien avec la formation sur l'interprétation des analyses d'ensilage à venir.

Une série de trois ateliers au champ a aussi été offerte avec la collaboration de M. Yanick Beauchemin (agr., Club Yamasol inc.), M. Gilles Bélanger (Ph. D., AAC) et Mme Huguette Martel (agr., MAPAQ). Quarante-quatre conseillers y ont participé. Le premier atelier sur le semis des prairies a été offert au Centre-du-Québec et avait pour objectif de faire connaître les principes de base pour la réalisation d'un semis de prairie de qualité. Les deux autres ateliers intitulés « Gestion automnale des prairies » ont eu lieu au Centre-du-Québec et en Chaudière-Appalaches. Ils consistaient à visiter des prairies sur lesquelles des décisions étaient à prendre pour la prise de la dernière coupe et la préservation ou non de la culture.

Finalement, une série de formations théoriques portant sur l'interprétation des analyses de fourrage ont eu lieu à Saint-Hyacinthe, à Lévis et en webinaire. L'activité était offerte par M. Robert Berthiaume et quarante-neuf conseillers y ont participé. Le but de la formation était principalement de permettre aux participants de mieux interpréter les analyses d'en-



Les participants, lors de leur visite au champ, le 3 octobre 2017

silage et ainsi, d'orienter leurs conseils sur les pratiques culturales dans la production et récolte des fourrages.

Les participants ont accordé une note d'appréciation globale moyenne de 93 % aux activités. Parmi leurs commentaires indiqués à la question « Ce que j'ai le plus apprécié » du formulaire d'évaluation, on peut y lire : bon contenu et excellent présentateur; dynamisme du conférencier. Bonification de la matière avec l'expérience du conférencier; exemples concrets; explications précises et éclairées. Excellente formation; une des meilleures formations auxquelles j'ai assisté; informations, concepts, résultats de recherche, études de cas et documents bien vulgarisés, qualité des références scientifiques et applications aux champs; formation très détaillée avec beaucoup de matériel très pertinent à notre travail; c'est une belle formation! Bravo!

Pour information, contactez Michel Dupuis à mdupuis@coordination-sc.org.

Ces activités ont été rendues possibles par l'entremise du Programme d'appui à l'offre de services-conseils agricoles du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

► LA RECHERCHE EN BREF



L'HERBE FRAÎCHE POUR RÉDUIRE LA PRODUCTION DE MÉTHANE DES VACHES LAITIÈRES

Le méthane est produit par des micro-organismes du rumen, mais il n'a aucun bénéfice pour l'animal. Il représente plutôt une perte d'énergie, variant de 2 à 12 %. Le méthane est aussi un gaz à effet de serre avec un pouvoir de réchauffement climatique 25 fois plus grand que celui du CO₂. Le méthane produit par les vaches laitières représente donc un coût pour le producteur et pour l'environnement. On a donc tout intérêt à diminuer cette production de méthane. Au Royaume-Uni, les pâturages sont de moins en moins utilisés par les vaches laitières alors que l'utilisation des rations totales mélangées dans l'alimentation augmente. Or, les rations totales mélangées sont souvent associées à une augmentation de la production de méthane. Nos collègues

britanniques ont voulu savoir si le fait de donner accès à de l'herbe fraîche au cours de la journée permettrait de réduire la production de méthane. Ils ont alimenté des vaches soit entièrement avec une ration totale mélangée ou encore avec une ration totale mélangée accompagnée d'herbe fraîche au pâturage ou amenée à la mangeoire. Cet apport d'herbe fraîche a permis de diminuer la production de méthane d'environ 28 % tout en maintenant la production de lait. L'ajout d'herbe fraîche dans l'alimentation des vaches laitières recevant une ration totale mélangée semble une stratégie intéressante pour réduire les émissions de gaz à effet de serre des fermes laitières.

Source : Cameron et al. 2018. Grass and Forage Science 00:1-9.

Le réseau La Coop

c'est plus de 250 experts-conseils en productions végétales et animales, disponibles pour accompagner les producteurs agricoles dans l'atteinte de leurs objectifs d'affaires. Découvrez l'étendue du réseau : www.lacoop.coop



Vivez l'effet de la coopération

▶ LA RECHERCHE EN BREF



PRÉDICTION DE LA VALEUR NUTRITIVE DES MÉLANGES LUZERNE – GRAMINÉE AVANT LA RÉCOLTE

Récolter les fourrages au bon moment pour atteindre des valeurs cibles en termes de valeur nutritive est primordial en alimentation des ruminants. Pour cela, une méthode d'estimation de la valeur nutritive avant la récolte est nécessaire. Cette méthode doit être simple, rapide, relativement précise et économique afin d'être utilisée par les producteurs agricoles. Des chercheurs américains ont développé des équations de prédiction de la valeur nutritive utilisant la température et/ou des données simples mesurées sur les plantes. Dans l'État de New York, ces équations ont été développées pour les mélanges luzerne – graminée lors de la croissance printanière. Une équipe de chercheurs québécois a validé ces équations sous les conditions du Québec. Des échantillons de mélanges luzerne – graminée ont été recueillis en première coupe à trois sites pendant deux années consécutives et analysés pour plusieurs attributs de valeur nutritive. La hauteur maximale de la luzerne, le stade de développement le plus avancé de la luzerne, les degrés-jours de croissance, de même que la proportion et la hauteur maximale de la graminée ont été mesurés et utilisés comme intrants dans plusieurs équations existantes. Les valeurs prédites par les équations de l'État de New York ont été comparées aux valeurs mesurées au Québec. De bons indices d'accord entre les valeurs observées et prédites ont été obtenus pour les concentrations en fibres NDF et ADF, la valeur alimentaire relative, et la qualité fourragère relative. Toutefois, la digestibilité du NDF n'a pas pu être prédite de façon satisfaisante. Parmi toutes les équations évaluées, une équation de prédiction de la concentration en NDF est la plus susceptible d'être utilisée pour prédire la valeur nutritive avant la récolte des mélanges luzerne – graminée en première coupe au Québec.

Source: Wood et al. 2018. Agronomy Journal 110:950-960.

Gilles Bélanger et Gaëtan Tremblay, chercheurs
Agriculture et Agroalimentaire Canada, Québec.

▶ À METTRE À VOTRE AGENDA

30 et 31 mai 2018

Tournée des plantes fourragères du CRAAQ –
(consulter le site web du CRAAQ pour plus de détails : www.craaq.qc.ca)

NOS PARTENAIRES FINANCIERS!

▶ GRANDS PARTENAIRES



▶ PARTENAIRES PLATINE



▶ MEMBRES ASSOCIÉS

Agrinova

Cargill Nutrition animale

Centre de développement bioalimentaire
du Québec

Kubota Canada

La Terre de chez nous

Les Producteurs de bovins du Québec

Les Producteurs de grains du Québec

Machinerie de Ferme Kuhn

Machinerie Pronovost

Nutreco Canada

Garage Wendel Mathis